

La Roche-sur-Yon, le 12 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les mesures de soutien à l'activité économique

Les mesures sanitaires prises au plan national pour lutter contre la propagation du Covid-19 ont des incidences conséquentes sur la vie économique du territoire. Afin d'accompagner tous les entrepreneurs, commerçants, artisans qui participent à l'économie locale, la Ville et l'Agglomération ont décidé de relayer l'ensemble des mesures déployées au niveau national, régional et départemental pour faciliter leurs démarches dans un document en ligne disponible sur www.larochesurion.fr

De manière à limiter la crise et de préparer son après, la Ville et l'Agglomération prendront à hauteur d'un million d'euros chacune une série de mesures immédiates en faveur du monde économique dont les dispositions seront prochainement intégrées à ce document.

En complément, un guichet unique d'information et d'orientation sera ouvert à partir du mardi 14 avril au 02 51 47 45 44 ou à l'adresse economie@larochesurion.fr

Les agents de la Ville et de l'Agglomération seront à l'écoute des entreprises du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – karine.durquety@larochesurion.fr
SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesurion.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesurion.fr

www.larochesurion.fr